

COMITÉ DE PARENTS

Compte rendu de la rencontre du Comité de parents du Centre de services scolaire des Draveurs, tenue le 30 janvier 2023, à 18 h 30, en mode hybride (en personne au centre administratif du CSSD et via TEAMS), sous la direction d'Annie Goudreau.

Sont présents :

Anne-Marie Loiselle, Anne-Marie Patrice, Annie Goudreau, Jérôme Maltais, Karine Ann Cuir, Karine Galipeau, Marianne Gabrielle O'Byrne, Marie-Ève Langlais, Marie-France Joannis, Marie-Pier Régimbald, Martin Lavigne, Martine Charles, Maurice Gendreau, Mélissa Harvey, Patrick Danis, René Villeneuve, Roberto Bruni, Roxanne Dupuis, Sophie Bourgeois, Stéphane Gosselin, Stéphanie Powers, Suzie Texeira, Tania Léal-Desgagné, Véronique Laliberté, Virginie Ménard; Valérie Dionne, Catherine Martel, Krystel Denault, Eldwidge Chérubin, Mélanie Labonté;

Sont également présents :

Manon Dufour, directrice générale du CSSD;
Guy Bélair, directeur général adjoint du CSSD;
Christian Laforest, directeur général adjoint et directeur du service du secrétariat général et des communications du CSSD.

Les écoles non représentées sont :

De l'Envolée, de l'Odyssée, des Apprentis-Sages, des Belles-Rives, du Vallon, Massé

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue – 18 h 41

Madame Annie Goudreau, souhaite la bienvenue aux membres, fournit quelques détails administratifs, constate le quorum et procède à l'ouverture de l'assemblée à 18 h 41 suite à quelques problèmes techniques.

2. Adoption du projet de l'ordre du jour – 18 h 41

IL EST PROPOSÉ par monsieur Roberto Bruni et APPUYÉ par monsieur René Villeneuve d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

3. Adoption du compte rendu du 5 décembre 2022 – 18h42

IL EST PROPOSÉ par madame Tania Léal-Desgagné et APPUYÉ par monsieur Maurice Gendreau d'adopter le compte rendu tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

4. Suivi au compte-rendu – 18 h 42

- Il n'y a aucun suivi au compte rendu à faire.

5. Mot de la Directrice générale – 18h43

- Madame Dufour fait mention des consultations pour le PEVR qui seront faites via les conseils d'établissements. Malgré le retard du ministère à fournir au CSS les lignes directrices, aucune prolongation ne sera accordée pour le dépôt de celui-ci et il reste moins de 6 mois avant de devoir soumettre la version de consultation au ministère.
- Suite à une question posée par courriel avant la rencontre, madame Dufour informe les parents que le passage de la 5^{ème} année du primaire vers le 1^{er} secondaire ne s'est fait que 5 fois dans la dernière année et ne concerne que des élèves d'exception pour qui, considérant leurs situations personnelles et les plans d'interventions, cette solution était la meilleure. La décision de « sauter » la 6^{ème} année est prise en collaboration avec tous les intervenants scolaires, les parents ainsi que le service des ressources éducatives du CSS.
- Elle poursuit en indiquant que de 10% à 12% des élèves commencent le secondaire à 13 ans ou après avoir doublé une année du primaire, cette avenue n'est pas privilégiée non plus. La moyenne d'élève ayant doublé une année a déjà été de près de 23%, toutefois, la recherche a démontré que de faire doubler un élève n'est pas nécessairement la meilleure solution, le tout en fonction des circonstances particulières de chaque élève au niveau scolaire et psychosocial et en fonction de son plan d'intervention également.
- Une révision budgétaire est en cours au CSS, plusieurs sommes budgétées mais non utilisées pourraient l'être d'une autre façon. En effet, Madame Dufour nous informe que des sommes d'argent se dégagent notamment au niveau du poste budgétaire dédié au salaire des enseignants (beaucoup d'enseignants non légalement qualifiés qui ne sont pas rémunérés au même taux que les enseignants légalement qualifiés), au niveau du poste budgétaire « Covid » (créé il y a 3 ans mais qui n'est plus nécessaire, quoique budgété quand même) ainsi qu'au niveau des ressources humaines du CSSD (malgré de nombreux affichages, certains postes ne sont pas comblés au sein du centre de services.)
- Des précisions sont données quant à la consultation sur la répartition de la clientèle. En ce sens, madame Dufour indique que la proposition de bouger les 12 classes de l'inter primaire et d'attendre pour l'ouverture de l'école alternative est revenue à plusieurs reprises lors des consultations publiques. Tous les commentaires et propositions seront évalués par le conseil d'administration qui devra, en bout de ligne, prendre la décision finale. D'ici là, rien d'officiel n'est encore décidé et tous les scénarios sont possibles.
- Il y a une amélioration avec le transport avec Bigras suite à la nomination d'une nouvelle direction générale et aucun bris de service n'a été rapporté dans la semaine précédant la rencontre du comité de parents.

6. Résolution : planification et répartition de la clientèle – 18 h 57

IL EST PROPOSÉ par monsieur Roberto Bruni et APPUYÉ par monsieur René Villeneuve d'adopter la résolution sur la planification et la répartition de la clientèle telle que proposée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

7. Formation budget des écoles et factures aux parents par Lorraine Normand-Charbonneau – 19h10

À 21 h 25, une prolongation de la réunion est demandée par madame Anne-Marie Loiselle.

IL EST PROPOSÉ par madame Anne-Marie Loiselle et APPUYÉ par madame Mélissa Harvey de prolonger la rencontre jusqu'à 21 h 45.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

8. Rapport des comités – POINT REPORTÉ

9. Écho des conseils d'établissements – POINT REPORTÉ

10. Points divers

- Aucun

11. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre du Comité de parents aura lieu le 13 mars 2023 à 19 h.

12. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par monsieur René Villeneuve et APPUYÉ par madame Marie-France Joannis que la séance soit levée à 21 h 41.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

(s) Annie Goudreau

(s) Martine Charles

Annie Goudreau
présidente

Martine Charles
secrétaire